



Maternité

Situation d'aidants

Handicap

Cancer

Hospitalisation

Immobilisation

Décès

Avec votre service d'assistance, accédez à des prestations adaptées à votre situation

Vos garanties santé sont enrichies de services pour vous épauler lorsque vous en avez le plus besoin : conseil dans vos démarches administratives, aide-ménagère, prise en charge de vos enfants ou de vos ascendants, garde de votre animal domestique, accompagnement psychologique...

Pour accéder à ce service, il vous suffit de contacter nos conseillers au :

 **N°Cristal** 09 79 99 03 03 Accessible 7 jours sur 7 entre 7 h et 20 h

APPEL NON SURTAXE

Identifiant à communiquer lors de votre appel : **75 37 34**

À tout moment...

Vous bénéficiez d'une **couverture santé** souscrite par votre employeur à titre collectif et obligatoire. Cette couverture est **enrichie de prestations d'assistance** pour encore mieux vous protéger.

Téléconsultation médicale *

Votre médecin traitant n'est pas disponible ?
Un médecin vous répond par vidéo 7j/7
de 8 h à 20 h.

Connectez-vous à votre espace client

ou via le  **N°Cristal 09 86 86 00 67**

APPEL NON SURTAXE

pour être redirigé vers le site où vous
pourrez réaliser votre consultation.

Vous pouvez bénéficier jusqu'à
5 téléconsultations gratuites par an et par
bénéficiaire.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans votre
espace client.

* Ce service opéré par Maia-MesDocteurs est un service de télé-médecine organisé conformément au code de la santé publique. Ce service ne se substitue ni au médecin traitant ni aux urgences, ni à une consultation spécialisée.

Autres services

- **Un accompagnement médico-social pour vous faciliter la vie**
 - Partage d'informations médicales de la vie courante ou sur certaines pathologies invalidantes.
 - Accompagnement dans vos démarches en cas d'hospitalisation ou de perte d'autonomie.
- **Une assistance médicale en dehors des secours d'urgence pour mieux vous soutenir**
 - Aide à la recherche d'un médecin ou mise en relation avec un infirmier proche de votre domicile.
 - Organisation d'un transport en ambulance depuis votre domicile vers un établissement de votre choix.
 - Livraison de médicaments si ni vous ni l'un de vos proches n'êtes en mesure de vous déplacer.

Selon votre situation de vie, vos principales garanties

	Maternité Hospitalisation >8 jours	Maladies enfants Immobilisation >2 jours	Hospitalisation programmée >2 nuits	Hospitalisation imprévue	Hospitalisation imprévue >2 nuits	Immobilisation imprévue au domicile >5 jours	Radiothérapie ou Chimiothérapie	Décès
Aide-ménagère	✓		✓		✓	✓	✓	✓
Venue d'un proche au chevet		✓			✓	✓		
Prise en charge des enfants (-16 ans)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Conduite des enfants à l'école	✓			✓	✓	✓	✓	✓
Prise en charge d'un ascendant				✓	✓	✓		✓
Garde des animaux domestiques familiers (chien / chat)					✓	✓		✓
Soutien scolaire à domicile		✓ (si >14j)						



Pour en savoir plus, consultez votre notice.